

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

SEXTIDI 16 Brumaire.

( Ere vulgaire )

Samedi 7 Novembre 1795.

*Suppression faite par la cour de Vienne de la chancellerie des Pays-Bas. — Bulletin des opérations de l'armée impériale. — Nouvelles de l'Inde. — Réflexions sur le renchérissement progressif des denrées. — Résolution du conseil des cinq cents pour mettre trois milliards à la disposition du directoire exécutif. — Prise de trois vaisseaux échoués sur nos côtes.*

## A V I S.

*Cette Feuille ayant été interrompue depuis le 18 vendémiaire jusqu'au 8 brumaire inclusivement, on remplira la lacune des évènements par plusieurs supplémens, qui seront distribués incessamment aux Souscripteurs. Pour les indemniser entièrement des retards qu'ils ont éprouvés, leurs abonnemens seront reculés de 15 jours au-delà du terme qu'ils avoient à courir.*

*Les Souscripteurs, dont les abonnemens expiroient au 30 vendémiaire, sont priés de renouveler pour le 15 brumaire présent mois.*

*Le prix actuel est de 100 liv. pour trois mois.*

## A U T R I C H E.

De Vienne, le 19 octobre.

L'envahissement & l'occupation de la Belgique par les Français rendant la chancellerie des Pays-Bas inactive, & produisant pour les finances de S. M. une surcharge qui n'est remplacée par rien, S. M. a rendu un décret qui a supprimé cette chancellerie & qui accorde aux employés la moitié de leurs appointemens en pension; ce décret dit que dorénavant, & jusqu'à ce que les circonstances permettent de rétablir les choses sur l'ancien pied, les rapports de ce département seront faits par le conseiller de Limpens, qui, en conséquence, conservera son traitement en entier; il en sera de même pour MM. Lebzelter & Weber, qui auront la garde des archives.

S. M. avoit notifié la suppression de ce département au comte de Trautmannsdorff qui en étoit le chef, & lui avoit annoncé, par une lettre très-gracieuse, que des vues d'économie l'avoient forcée de prendre ce parti.

Cette lettre qui contenoit aussi des témoignages très-flatteurs pour les services que ce seigneur avoit rendus S. M. en sa qualité de chef de ce département, con-

tenoit aussi l'annonce d'une pension de six mille florins d'Allemagne. A la réception de cette lettre, le comte de Trautmannsdorff courut chez S. M. Il représenta au monarque que sa fortune lui permettoit de se passer d'une telle faveur; mais qu'il l'accepteroit comme un gage de la satisfaction que S. M. lui donnoit par-là de ses services: en même tems, le ministre supplia S. M. de lui permettre de faire servir cette pension à augmenter celles des employés de la chancellerie supprimée, & à venir au secours de ceux que les circonstances avoient réduits à une situation malheureuse. Il n'est pas nécessaire de dire avec quel transport S. M. a accueilli cette proposition à-la-fois délicate & généreuse.

## A L L E M A G N E.

De Limbourg, le 26 octobre.

*Bulletin officiel des opérations de l'armée impériale aux ordres du comte de Clairfayt.*

Le 21 du courant, le général de Haddik poursuivit jusqu'à Siebourg la colonne ennemie composée de quatre divisions & conduite par le général Jourdan. Ses avant-postes sont sur la Aucher. Un escadron de la Tour s'est avancé jusqu'à Spick.

L'ennemi s'est tenu tranquille dans ses retranchemens, dans le voisinage de Neuwied, où on s'est aperçu qu'il travailloit à d'autres retranchemens. De notre côté on a continué les préparatifs pour attaquer. Le corps de réserve occupe un camp qui s'étend jusqu'à Montabauer, pour soutenir, en cas de besoin, le général Boroz qui est campé à Bendorff.

Le 22, le lieutenant-colonel Nordmann, de la légion de Bourbon, s'est avancé, avec une partie de l'avant-garde du général Haddik, à Mulheim. Il a trouvé le pont près Cologne défilé. Sur la nouvelle que le général Jourdan prenoit la route de Dusseldorff avec sa colonne, le gé-



néral Maddik a renforcé le lieutenant-colonel Nordmann, qui a poursuivi l'ennemi.

Le général Kray, s'étant réuni le jour précédent avec le général Haddik, mit quatre escadrons de cavalerie & un bataillon de chasseurs à Mulheim, & détacha le général Kinmayer avec des troupes légères pour se porter sur Erberfeld. Le lieutenant-colonel Barco, des hussards de Barco, recut ordre d'aller soutenir la milice armée de Bensberg.

Le général Kray recut des nouvelles certaines que la colonne du général Jourdan près de Dusseldorff étoit de 35 à 40 mille hommes; & d'après tous les rapports, son armée consiste en 7 divisions.

Le 25, le colonel Elsniz de Karaczay s'est avancé de Mulheim, vers Dusseldorff, & le lieutenant-colonel Barco s'est aussi porté, avec sa division, vers Erberfeld, afin de hâter la retraite de l'ennemi.

Le général Kray s'est porté, avec son avant-garde, jusqu'à Sieborg, pour soutenir ses détachement avancés.

De Heidelberg, le 26 octobre.

On travaille avec la plus grande activité aux tranchées de Manheim; déjà la seconde parallèle est entièrement achevée; & pour accélérer la conquête de cette place, on a invité tous les habitans de quinze lieues à la ronde à venir y travailler, ce qu'ils font avec beaucoup de zèle. On peut dire que douze mille hommes y travaillent journellement.

Depuis quelques jours il est arrivé dans les environs de Manheim une si grande quantité de pontons, qu'on regarde comme certain que les Autrichiens passeront le Rhin pour attaquer le fort du Rhin.

Les derniers avis venus du Bas-Rhin annoncent que les Autrichiens achevent de faire passer le Rhin à ceux des Français qui veulent le passer, & de ramasser ceux qui se sont égarés ou qui ont été coupés dans leur fuite.

Hier on a vu passer dans les environs de cette ville un nombreux transport de grosse artillerie. Cette artillerie a pris la route de Mayence.

Hier on a entendu dans le lointain une forte canonnade qu'on a cru d'abord être l'effet du bombardement de Manheim; mais on a appris ensuite que cette canonnade avoit eu lieu à Mayence en réjouissance de la délivrance de cette place importante. D'autres disent que les Autrichiens ont essayé de passer le Rhin au-dessous de Mayence dans l'intention de balayer tout ce qui se trouve de Français dans le voisinage de cette forteresse.

## A N G L E T E R R E.

De Londres, le 19 octobre.

Nos papiers ont publié la lettre suivante, écrite de Halifax, dans la Nouvelle-Écosse, en date du 29 août dernier.

« Le vaisseau du roi *P Africa*, de 64 canons, appartenant à l'escadre du vice-amiral Murray, & commandé par le capitaine Roddam Home, est en croisière sur l'Isle-Noire, dans le dessein d'intercepter *la Méduse*, frégate française de 50 canons, qui est mouillée dans le havre de Rhode-Island, & chargée, dit-on, d'une quantité considérable d'argent monnoyé. Le capitaine de la frégate a envoyé un message à M. Home, pour le prévenir qu'il se disposoit à mettre en mer & qu'il alloit faire rougir

des boulets pour le recevoir, s'il venoit l'attaquer. En effet, plusieurs dames de Rhode-Island sont allées à bord de *la Méduse* & ont vu préparer les grils pour chauffer les boulets. Le capitaine Home a répondu, que la frégate pouvoit sortir quand elle voudroit; mais que si le commandant français déshonorait son caractère, comme officier, jusqu'à tirer un seul boulet rouge, & qu'ensuite il fut obligé d'amener son pavillon, lui, M. Home, le feroit pendre sur-le-champ à une vergue de sa frégate. *La Méduse* étoit encore dans le havre, lorsque les lettres du commandant anglais sont parties; de sorte qu'on est impatient d'apprendre l'issue de cette curieuse négociation.

L'extrême richesse d'un pays produit toujours l'extrême misère dans un grand nombre d'individus; parce que le luxe, l'oisiveté, la débauche, sont les suites inséparables de la richesse, & sont en même tems des sources de misère & de crimes. Ces effets sont sensibles aujourd'hui dans cette capitale, où le nombre des pauvres semble augmenter à proportion du luxe exagéré qui s'introduit dans les classes supérieures de la société. Les vols multipliés sont toujours le produit de cet état de choses. Aussi voit-on depuis quelque tems les rues de Londres infestées par une bande ou plutôt des bandes de brigands, qui ne se contentent pas de voler les passans; mais qui, armés de bâtons renfermant des armes, blessent ou tuent pour voler plus à leur aise. Chaque jour on apprend quelques violences commises par ces scélérats. Le lord maire a établi dans la cité des patrouilles formées par les différentes paroisses, & qui parcourent les rues dès l'entrée de la nuit; il seroit à désirer que cette mesure, quoiqu'encore insuffisante, fût étendue à toutes les parties de cette capitale, en attendant qu'on pût trouver un plan de police qui, sans compromettre la liberté publique, pût garantir la sûreté individuelle contre des dangers si graves & si continuels.

Extrait d'une lettre écrite de Limerick, le 20 septembre.

Je suis allé hier visiter la flotte nouvellement arrivée de l'Inde, qui, parmi beaucoup de richesses, rapporte beaucoup de curiosités naturelles, & sur-tout des oiseaux inconnus & des insectes singuliers. Nous dinâmes à bord du *Sceptre*, de 64 canons, commandé par M. Effington. Après le dîner, nous allâmes à bord du *Discovery*, capitaine G. Vancouver, qui est parti de Nootka-Sound le premier avril 1791, & qui, dans ce long voyage de quatre ans cinq mois, n'a perdu qu'un seul homme mort de maladie; phénomène extraordinaire, qui semble prouver que la vie des gens de mer est, par quelque cause que ce soit, plus saine que celle des gens qui vivent à terre, puisque sur un même nombre d'hommes vivant dans une ville ou à la campagne, il en seroit probablement mort davantage dans le même espace de tems qu'il n'en a péri sur le *Discovery*. On publiera bientôt le récit de son expédition, qui a produit plusieurs découvertes, & dont un des résultats les plus positifs paroît être la non-existence d'un passage au Nord-Ouest, problème si long-tems agité par les géographes.

Nous avons appris aussi par cette flotte que l'expédition projetée sur le cap de Bonne-Espérance avoit été différée jusqu'après l'arrivée du général Clarke qu'on attend tous les jours, & qui doit se réunir avec un corps considérable de troupes à l'amiral Elphinston. Celui-ci



voise toujours devant la baie des Tables, ayant à bord 1200 hommes prêts à attaquer le cap dès qu'il aura été joint par le général Clarke. Les Hollandois ont environ 4000 hommes commandés par le colonel Gordon; mais ces troupes sont fort mécontentes, parce qu'elles sont mal payées, ce qui pourroit leur donner peu d'ardeur pour défendre la place. D'après quelques conversations que nos officiers ont eues avec les principaux habitans du cap, on y paroît disposé à former un établissement indépendant de la Hollande.

On assure que tous nos établissemens dans l'Inde sont dans un état de grande prospérité; on ajoute qu'il a dû partir de Madras des troupes destinées à aller attaquer Ceylan & les autres isles d'épicerie, & peut-être Batavia. Cette dernière expédition seroit bien hasardée.

#### FRANCE.

*De Paris, le 15 brumaire.*

Le citoyen Gras-Prévillo, s'étant excusé sur son grand âge d'accepter la place de ministre de la marine, il a été remplacé par le contre-amiral Truguet, qui a été employé avec éclat & succès dans la guerre actuelle. Au reste, le citoyen Prévillo a déclaré, en bon patriote, que si ses connoissances maritimes pouvoient être de quelque utilité, il s'empreseroit de les communiquer au gouvernement dans toutes les occasions où il en seroit requis.

La cherté des denrées continue à augmenter dans une progression rapide. Il semble que dans ce moment, où la nouvelle organisation du gouvernement s'effectue, la cupidité se hâte de jouir insolemment de tous les avantages usuraires auxquels elle s'est habituée dans des tems antérieurs. On peut ajouter aux causes de la cherté excessive qui pèse horriblement sur la classe la moins fortunée du peuple, l'espèce de luxe dans lequel l'exemple des agioteurs, entrepreneurs, fournisseurs & agens de toute espèce, a entraîné les plus simples ouvriers & manoeuvres. Les salaires de ceux-ci ont été augmentés par la force des événemens; mais les bénéfices des entrepreneurs ont été augmentés dans des proportions bien autrement considérables. Il s'agit donc aujourd'hui (& c'est là vraiment une sorte de pierre philosophale), de trouver un moyen honnête & licite de ramener à des principes raisonnables d'économie ceux qui s'en sont écartés, pendant qu'il étoit presque convenu qu'une existence viagère étoit la seule dont il falloit s'occuper, parce que chaque journée sembloit n'avoir pas de lendemain.

Mais aujourd'hui que la république a pris une assiette ferme & durable, & que le gouvernement, ainsi que tous les citoyens, peuvent jeter un regard assuré sur un avenir heureux qui n'est plus incertain, il importe souverainement au peuple français de calculer que si ses moyens de subsistances étoient toujours aussi coûteux qu'ils le sont aujourd'hui, il en résulteroit des causes inévitables de dépérissement pour le commerce national qui va reprendre son activité avec les étrangers, car les échanges ne se multiplient qu'en raison d'une espèce d'équilibre contre les frais de culture ou de fabrication des denrées & marchandises que les nations troquent les unes contre les autres.

Ces vérités principales sont assurément connues de tous ceux qui ont quelques notions de l'économie politique; mais pour être pratiquées avec fruit, il faut qu'un sys-

tème de paix & de concorde ait rangé sous son autorité tous ces esprits rendus inquiets, turbulens & ombrageux qui ont vécu d'agitations & d'anarchie, & qui semblent regretter encore ce genre d'existence. Ce sont là les véritables ennemis de la chose publique; les bons gens pardonnent à l'habitude où ils sont de dénigrer, de déchirer ceux qui ne partagent pas leur acrimonie ou leurs délations ordinaires. Ces bons gens se rappellent le mot vraiment philosophe de Fontenelle. M. Doube, son cousin, homme violent & emporté, lui reprochoit un jour de ne jamais répondre aux injures dont des critiques Passailloient. *Mon cousin*, répondit Fontenelle, *c'est que je ne suis pas aussi sûr que vous d'avoir toujours raison.* Il faut donc suivre franchement la route des bons principes & se confier à la sagesse d'un gouvernement sage & bien organisé. Du moment que les loix veillent pour tous, les ressentimens particuliers des haines injustes doivent glisser sur l'âme des bons citoyens.

L'action des comités de gouvernement a cessé; les pouvoirs réunis si long-tems dans les mêmes mains se séparent & se classent; enfin, la constitution marche, & le vœu des bons citoyens & des hommes de bien commence à s'accomplir. Un point sur lequel les opinions & sur-tout les affections se rallient, c'est le retour à l'ordre; l'ordre va renaitre du sein du pouvoir exécutif.

Le directoire est composé d'hommes fortement attachés à la constitution, intéressés au succès de leur ouvrage; d'hommes éclairés par les longs malheurs de la France, & prêts à tout faire pour les réparer.

Ceux qui recherchoient le ministère, par la seule ambition d'y parvenir, ont été écartés; d'autres ont prouvé par leurs refus qu'ils en étoient dignes; des hommes courageux ont accepté. La guerre est confiée à un général sur le compte duquel l'opinion, ordinairement si flottante & si mobile, n'a jamais varié. Un officier, distingué par une bravoure intrépide, & sur-tout par une connoissance profonde de son métier, est chargé du département de la marine; le ministre des loix en est l'ami; celui des affaires étrangères ainsi que celui des finances ont été choisis dans le petit nombre d'hommes que la voix publique désignoit. Le ministre de l'intérieur, exercé dès long-tems dans l'art difficile d'administrer, appelé dans un tems orageux à créer un nouveau genre d'administration, est peut-être moins connu, parce que tout entier à ses devoirs, il s'est tenu constamment éloigné des factions qui nous ont déchirés.

On ne peut se le dissimuler, le poste des finances & de l'intérieur est redoutable; ceux qui l'occupent ont besoin d'être encouragés; qu'ils s'attendent aux efforts de la calomnie qui, sans doute, aiguise déjà ses traits contre le nouvel édifice. Tandis que les hommes sages de tous les partis attendront pour juger le pouvoir exécutif; le factieux, Panaréiste craindront sous cette approche du calme & du repos après lesquels les bons citoyens soupiroient depuis si long-tems.

#### CORPS LÉGISLATIF.

##### CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DARNOU.

*Séance du 15 brumaire.*

Le président annonce un messenger d'état, envoyé par



le Directoire exécutif; il est introduit & remet une dépêche par laquelle le directoire exécutif informe qu'il a nommé les citoyens Merlin ( de Douai ) & Charles Lacroix, tous deux membres du conseil des anciens; le premier, ministre de la justice, & l'autre, ministre des relations extérieures. Tous deux ont accepté.

Sur la proposition de Goussieux, le conseil ordonne l'insertion de cette dépêche au procès verbal.

On lit une lettre du président du département du Pas-de-Calais, qui annonce que cinq vaisseaux anglais, chargés de charbon-de-terre, ont échoué sur nos côtes: ils faisoient partie d'une flotte de 300 voiles, toutes chargées de la même denrée. Cette flotte, partie de la rade Yarmouth, a été accablée d'une violente tempête, & sûrement d'autres vaisseaux encore auroient été jetés sur nos côtes. On est à la recherche. Ceux qu'on a pris contenoient 40 hommes d'équipage, du canon & quelques fusils.

Le citoyen Boissieu, membre du conseil des cinq cents, donne sa démission pour cause de santé.

Par un message, le directoire exécutif demande qu'il soit mis à sa disposition, pour pourvoir aux dépenses du gouvernement, une somme de trois milliards; il expose que les circonstances ne lui ont pas permis de prendre des différens ministres les renseignements nécessaires pour présenter l'aperçu des dépenses comme la constitution l'exige.

Après quelque discussion, le conseil a déclaré qu'il y avoit urgence; & a pris une résolution pour mettre la somme de trois milliards à la disposition du directoire exécutif.

Cette résolution sera communiquée au conseil des anciens.

La commission chargée de la vérification des pouvoirs a proposé de pralonger, jusqu'au 30, le terme fixé au 15 de ce mois, & passé lequel les membres de la convention réélus, qui sortiraient du corps législatif par démission ou autrement, ne pourront plus être remplacés par ceux qui auront eu le plus de voix après.

Plusieurs membres ont combattu cette proposition comme inutile & contraire à la constitution. Elle a été rejetée.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence du citoyen BAUDIN.

Séance du 14 brumaire.

Un messenger d'état, envoyé par le directoire exécutif, annonce au conseil des anciens que le directoire est installé.

On fait lecture de trois lettres. La première est de Carnot qui accepte sa nomination au directoire exécutif. L'accepte, dit-il, avec la crainte que m'inspire la faiblesse de mes moyens, mais avec la confiance que me donnent mon zèle & l'habitude du travail.

La seconde est de Merlin (de Douay), qui annonce que le directoire l'a nommé au ministère de la justice, & qu'il a accepté.

La troisième est de Ch. Lacroix, également nommé au ministère des relations extérieures, qui annonce qu'il a aussi accepté.

La place de secrétaire du conseil des anciens qu'occu-

poit Charles Lacroix, étant devenue vacante, le conseil procède à l'appel nominal pour son remplacement.

Tronchet & Vernier obtiennent chacun le même nombre de suffrages. Tronchet, étant le plus âgé, monte au bureau.

Séance du 15 brumaire.

Le directoire exécutif instruit le conseil, par un message, qu'il a nommé deux de ses membres, Merlin, de Douay, & Charles Lacroix, l'un au ministère de la justice, l'autre à celui des relations extérieures. — Cette lettre sera mentionnée au procès-verbal.

Dans sa séance du 13, le conseil des cinq cents a pris une résolution relative à la liquidation des pensions; un messenger d'état est venu l'apporter aujourd'hui au conseil des anciens: après une légère discussion, ce conseil a reconnu l'urgence déclarée par celui des cinq cents.

Avant de délibérer sur la résolution, Lacuée demandoit la lecture des loix dont elle citoit les articles, afin qu'on jugeât si elles devoient être sanctionnées. Cette demande a été qualifiée par Charlier d'hérésie politique; il a cependant déclaré qu'il étoit loin de croire que Lacuée eût voulu porter atteinte à la constitution, en proposant le rapport d'une loi.

Lacuée l'a remercié d'avoir bien interprété ses intentions; mais il a persisté dans l'idée que le conseil ne pouvoit pas sanctionner en quelque sorte des loix qui pouvoient être du nombre de ces décrets tyranniques qui furent anachés à la convention.

Régnier & Goupil de Préfeln rappellent aux opinans, que le conseil des anciens n'a pas le droit de rapporter les loix anciennes, & qu'il ne s'agit, en ce moment, que de délibérer sur la résolution, présentée par le conseil des cinq cents.

On lit les articles du décret du 3 brumaire, cités dans la résolution de ce conseil.

Le conseil des anciens approuve cette résolution.

Dupont ( de Nemours ) rappelle que dans le message qu'il a envoyé ce matin, le directoire exécutif a cité la loi du 30 vendémiaire, relative aux membres de la convention qui doivent rentrer dans le corps législatif jusqu'au 15 brumaire. Il regarde cette loi comme contraire à la constitution & aux décrets des 5 & 13 fructidor, acceptés par le peuple; il pense même que la convention, qui n'avoit plus dès lors le pouvoir constituant, n'a pas eu le droit de la rendre. Il demande qu'en insérant au procès-verbal le message du directoire, on ajoute que c'est sans l'approbation de la loi du 30 vendémiaire.

Cornillau rappelle encore ce principe, qu'aucune discussion ne doit s'élever dans le conseil des anciens, que sur les résolutions de celui des cinq cents, qui seul a l'initiative des loix & de leur abrogation. La proposition de Dupont n'est pas appuyée.

Le conseil des cinq cents envoie, par un message, une liste de quinze candidats parmi lesquels celui des anciens choisira les commissaires de la trésorerie nationale.

Bourse du 15 brumaire.

Inscriptions . . . . .	60-52-55.
Louis . . . . .	3000-2950-75-3000.